



CHAMPAGNE  
**GUILLOZET**  
VIGNERON À VANDIÈRES

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Dénomination : Champagne Guillozet  
Siège social : 16, rue de Châtillon – 51700 Vandières – France  
SIRET : 41134779200029  
TVA intracommunautaire : FR 76411347792  
Tel : 03.26.58.39.75 / 06.76.83.58.25  
Mail : [contact@champagne-guillozet.com](mailto:contact@champagne-guillozet.com)  
Site web : [www.champagne-guillozet.com](http://www.champagne-guillozet.com)

### Article 1 – Clause Générale

Les présentes conditions prennent effet à compter de mars 2020, elles annulent et remplacent toutes autres conditions générales antérieures, écrites ou non écrites pouvant figurer sur nos documents ou convenues par tout autre moyen. Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-après citées. La validation de la commande par nos services vaudra pleine et entière acceptation de celles-ci. Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toute condition d'achat, sauf dérogation formelle et expresse de notre part.

### Article 2 – Informations légales

#### *2-1 Protection des mineurs*

La vente et l'offre de boissons alcoolisées à des personnes mineures ou assimilées est interdite conformément à la législation française. Par conséquent, le client et le bénéficiaire reconnaissent avoir l'âge légal pour conclure la commande.

#### *2-2 Abus d'alcool*

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur les sites <https://www.wineinmoderation.eu> et <http://info-calories-alcool.org>.

### Article 3 – Contenu du site

Les caractéristiques des produits proposés à la vente sont présentées sur le site [www.champagne-guillozet.com](http://www.champagne-guillozet.com). L'ensemble des textes, images et photographies n'entrent pas dans le champ contractuel mais sont réservés pour le monde entier au titre des droits d'auteur.

L'ensemble des éléments du site sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive du vendeur. Par conséquent, toute reproduction même partielle est strictement interdite sans l'accord du vendeur.



## **Article 4 – Commande**

### *4-1 Passation et préparation de la commande*

L'ordre est passé par internet, courrier ou téléphone au siège social. Toute commande passée oralement doit faire l'objet d'une confirmation écrite par l'acheteur. Le client reçoit un email de confirmation de commande. Le client précise le mode de règlement. Dès réception de la commande, celle-ci présente un caractère irrévocable. Le vendeur se réserve le droit de refuser, suspendre, réduire et/ou de fractionner toute commande de l'acheteur présentant un caractère anormal au plan quantitatif et/ou présentant un défaut de garantie de l'acheteur (caution, assurance, crédit, ...). Notamment pour un nouvel acheteur ou lorsque des incidents de paiement ce sont précédemment produits ou si l'acheteur a un encours de paiement jugé trop important. Le client fournira les informations nécessaires à la création de son compte client (civilité, société, adresse postale, numéro de téléphone, adresse email, n° SIRET, n° TVA, ...) dont nous nous engageons à respecter la confidentialité, conformément à notre politique de protection des données personnelles visibles à l'adresse suivante : <https://www.champagne-guilozet.com/fr/politique-de-confidentialites.php>

### *4-2 Indisponibilité du produit*

Le vendeur s'engage à honorer la commande dans la limite des stocks disponibles. En cas de rupture des stocks constatée, le vendeur proposera au client un produit de qualité et de prix équivalent. A défaut d'accord et en cas de rétractation du client, il sera procédé à son remboursement dans les conditions de l'article L 121-20-1 du code de la consommation.

### *4-3 Droit de rétractation*

Si la vente a été conclue à distance ou hors établissement, le client non professionnel dispose d'un délai de 14 jours francs à compter de la réception de sa commande pour user de son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif, ni payer de pénalités sauf cas échéant des frais de retour. Le client devra informer le vendeur par écrit (mail, courrier) de sa décision avant de retourner le produit. Les produits devront être retournés en bon état dans leur emballage d'origine et constituer 100% de la commande initiale.

Le client devra renvoyer le produit à l'adresse expéditeur dans un délai de 14 jours.

Si la vente a été conclue sur une foire ou un salon, le client non professionnel ne dispose d'aucun droit de rétractation.

## **Article 5 – Prix des produits et services**

Les prix applicables sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande.

Les prix sont indiqués toutes taxes comprises et libellés en euros.

Les prix sont indiqués départ cave, le transport restant à la charge de l'acheteur.

Toute offre promotionnelle est soumise à une durée limitée dans le temps et s'entend dans la limite des stocks disponibles.

Les tarifs des produits sont modifiables à tout moment et sans préavis.

## **Article 6 – Conditions de règlement**

Sauf accord entre les parties, le règlement s'effectue en intégralité à la commande, aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé, les traites n'opèrent aucune dérogation en la matière.

À défaut de paiement à l'une quelconque échéance, les autres échéances deviendront immédiatement éligibles même si elles ont donné lieu à des traites.

En application des dispositions légales, tout règlement intervenant après la date de paiement figurant sur la facture entrainera des pénalités de retard dont le montant est égal à trois fois le taux d'intérêt légal. Ces pénalités sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. En outre, le paiement tardif entrainera l'application d'une indemnité forfaitaire de frais de recouvrement d'un montant de 40 euros pour les ventes conclus au profit de clients professionnels. La mise en recouvrement par voie contentieuse d'une facture non réglée entraine de plein droit une indemnité forfaitaire de 15% du montant hors taxes des sommes non payées à l'échéance, avec un minimum de 75 euros indépendamment des intérêts de retard calculés depuis la date d'échéance initiale.

## **Article 7 – Modes de règlement**

Le règlement peut être effectué selon les modalités suivantes :

- Chèque bancaire en euros
- Carte bancaire en euros
- Virement bancaire en euros
- Espèce en euros

La commande est réputée valide après son paiement intégral.

## **Article 8 – Réserve de propriété**

Conformément à l'article L 624-16 du Code du Commerce, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de la commande.

En cas de sinistre, les règlements provenant des assurances seront acquis au vendeur à hauteur de la créance impayée.

Le droit de revendication s'exerce même dans le cas de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire de l'acheteur. L'acheteur devra à ses frais, risques et périls restituer les produits impayés au vendeur après réception d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception; les produits en stock chez l'acheteur étant irréfragablement présumés être ceux impayés.

La reprise des produits par le vendeur n'est pas exclusive d'autres procédures judiciaires que le vendeur pourrait exercer à l'encontre de l'acheteur. L'acheteur, qui a la garde des produits non totalement payés s'engage à les conserver en parfait état, à faire connaître au vendeur le lieu où ils sont remis et à les tenir à sa disposition.

En cas de saisie, ou de toute autre intervention d'un tiers sur les produits non payés, l'acheteur devra impérativement en informer le vendeur dans les plus brefs délais afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. L'acheteur s'interdit de consentir quelque droit que ce soit à quelque tiers que ce soit sur les produits non intégralement payés.



CHAMPAGNE  
**GUILLOZET**  
VIGNERON À VANDIÈRES

En cas de revente des produits affectés par la clause de réserve de propriété, l'acheteur s'interdit de céder la créance détenue sur son propre client, sauf au vendeur, et s'engage à procéder au paiement des sommes dues au vendeur dès le paiement opéré par son propre client. En outre, le vendeur pourra revendiquer le prix des produits non payés entre les mains du sous-acquéreur.

Nonobstant les dispositions ci-dessus, l'acheteur assume néanmoins à compter de la livraison, au sens de l'article 2 des présentes, les risques de pertes ou de détérioration des produits ainsi que la responsabilité des dommages qu'ils pourraient occasionner.

## **Article 9 – Livraison**

### *9-1 livraison de la commande*

La livraison est effectuée :

- Soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur,
- Soit au lieu indiqué par l'acheteur sur son bon de commande.

Le vendeur est autorisé à procéder à des livraisons partielles. Dans une livraison Franco, nous nous réservons le choix du moyen de transport, étant précisé que de manière usuelle les livraisons s'effectuent par camion. Lorsque le transport est effectué par l'acheteur ou par un transporteur mandaté par lui, il est tenu de veiller à ce que le moyen de transport utilisé ne puisse en aucun cas altérer la qualité des produits vendus, eu égard à leur nature et notamment que le camion soit parfaitement propre, dépourvu de toute odeur, avec une température comprise entre 8 et 18 °C et ne présentant pas une humidité excessive. dans ce cas l'acheteur doit venir prendre livraison des produits dans les locaux du vendeur, afin de procéder à l'enlèvement de ceux-ci.

### *9-2 Risques*

Les produits voyagent aux risques et périls du destinataire. Le vendeur ne pourra être tenu responsable en cas d'avarie, de perte, de vol ou de colis défectueux. L'acheteur est prié de vérifier les colis à leur réception et à notifier toute réserve au transporteur par lettre recommandée dans les trois jours ouvrables qui suivent la réception du produit, une copie sera simultanément adressée au vendeur. Tout produit n'ayant pas fait l'objet de réserve sera considéré accepté par le bénéficiaire et dégage le vendeur de toute responsabilité vis-à-vis du bénéficiaire.

### *9-3 Délais*

Nos délais de livraison sont régis par les articles L 216-1 à L 216-3 de Code de la consommation. Si la livraison est retardée pour une raison indépendante de notre volonté (cas fortuit ou de force majeure, tout acte, carences ou négligences de tout tiers, ...), elle sera réputée avoir été effectuée à la date convenue.

### *9-4 Problème de livraison imputable au client*

En cas de non livraison du produit incombant au client (problème d'accès, non joignable, pas de réponse à l'avis de passage, ...) entraînant le retour des produits dans nos celliers, les frais de transport seront à la charge du client.



## **Article 10 – Force majeure**

Le vendeur est en droit d'annuler toute commande sans que sa responsabilité ne soit engagée et qu'il ne puisse lui être réclamé de dommages et intérêts. Le vendeur est notamment délié de toute obligation, en cas de force majeure ou de non-respect des délais de nos propres fournisseurs ou donneurs d'ordres, de catastrophes naturelles, de fait du prince, empêchant selon les prévisions, soit la fabrication, soit la livraison de fournitures. Sont considérés comme cas de force majeure : les grèves, troubles publics, états d'urgence, confinements, incendies, inondations, accidents de matériels, interruption de transports ou toutes autres modifications hors et dans l'entreprise empêchant l'exécution normale et prévisionnelle de nos ventes.

## **Article 11 – Renonciation**

Le fait pour le vendeur de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

## **Article 12 – Responsabilité et garantie**

Notre responsabilité est strictement limitée au produit livré. Sont exclues les conséquences de tous dommages dont ce dernier pourrait être la cause. Tous nos produits livrés bénéficient de la garantie légale prévue par les articles L 641 et suivant du Code civil. Toute réclamation devra faire l'objet d'un courrier, et préciser le produit concerné, le lieu d'achat ou la date de livraison, ainsi que le numéro de lot situé au bas de la bouteille.

## **Article 13 – Clauses particulières**

### *13-1 Vente à perte et prix d'appel*

Nous nous réservons le droit de suspendre les livraisons aux clients ne respectant pas la réglementation applicable, notamment à ceux pratiquants le prix d'appel ou la revente à perte sur les produits figurants à l'intérieur de nos tarifs.

### *13-2 Clause de non réexportation*

Le client s'interdit d'exporter directement ou indirectement les marchandises, objet de sa commande, sans notre accord expresse. En cas d'accord, le nom du destinataire devra nous être communiqué. En cas de non-respect de ces dispositions, nous nous réservons le droit de suspendre immédiatement ses livraisons sans préjudice des dommages et intérêts que le client pourrait réclamer en réparation du tort subi.

## **Article 14 – Litiges et clause attributive de compétence**

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la législation française et même en cas de recours en garantie ou de pluralité des défendeurs.

En cas de litige, le client pourra s'adresser à notre société pour trouver une solution amiable.

Si le litige persiste, le client pourra saisir le médiateur de la consommation conformément à l'article L 152-1 du Code de la consommation ([www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)).

La compétence juridictionnelle sera expressément attribuée au tribunal du lieu du domicile du vendeur.